



Carrefour des Citoyens

Indépendant de tous les partis, ouverts à tous les citoyens
Voulant traiter de tous les sujets librement, sans exclusive

L'Isle, le 15 février 2020

Monsieur Pierre GONZALVEZ
L'ISLE ENSEMBLE

Monsieur Christian MONTAGARD
L'ISLE EST A VOUS

Monsieur Mathieu MORETTI
EN ACTION POUR L'ISLE

Objet : adresse aux candidats aux élections municipales
et leurs colistiers

Madame, Monsieur,

Dans un mois auront lieu les élections municipales qui désigneront celles et ceux parmi nos concitoyens qui auront la lourde charge de conduire la politique municipale pour les 6 années à venir, soit jusqu'en 2026. A cette échéance, au regard des dérèglements majeurs du climat auxquels nous assistons, notre commune, comme toute la région, selon toute vraisemblance, si l'on en croit les scientifiques et si rien ne change, aura subi les effets délétères de cette situation et ne ressemblera sûrement plus à ce havre de fraîcheur et de verdure qui en fait aujourd'hui encore son attrait et sa renommée. Les affres d'une Sorgue asséchée ne relèvent pas d'une vue de l'esprit !

Les inquiétudes relatives aux dérèglements climatiques, à l'érosion de la biodiversité, à l'épuisement des ressources, à l'effondrement des écosystèmes, se font de plus en plus fortes à mesure que nous en découvrons jour après jour les effets dévastateurs et les dégâts considérables que subit notre environnement : canicules, sécheresses, incendies, inondations, tempêtes, disparition des espèces vivantes : oiseaux, insectes, abeilles, pour n'en citer que quelques-unes, et les impacts sur notre santé comme en témoigne l'explosion des cancers ou les troubles liés aux perturbateurs endocriniens. A ces enjeux on peut ajouter l'explosion des inégalités et la progression de la pauvreté.

Face à ces enjeux, les engagements des Etats sont encore insuffisants, notamment pour limiter le réchauffement climatique à +1,5°C ou l'usage intensif des pesticides, et ils tardent à se mettre d'accord pour prendre des mesures ambitieuses. Déjà des millions de personnes changent leurs habitudes quotidiennes. La prise de conscience se fait, lentement mais sûrement, et ce mouvement doit être encouragé.

Toutefois, au regard de l'urgence du changement climatique, changer nos pratiques individuelles ne suffit plus. Pour relever les défis majeurs qui nous font face, il nous faut agir collectivement, *faire œuvre commune* pour transformer nos politiques publiques.

Si la transition doit avoir lieu à toutes les échelles, les communes peuvent être le fer de lance de ce mouvement. La dégradation des écosystèmes et les dérèglements climatiques sont étroitement liés à nos modes de transport, d'alimentation ou de construction, autant de domaines qui dépendent directement des choix politiques locaux. **Une politique municipale se doit d'être en accord avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain et être en mesure, à son échelle, d'y apporter les réponses qui s'imposent.** L'échelle locale est essentielle pour expérimenter, structurer et diffuser les solutions qui feront le monde de demain.

Vous vous présentez à ce suffrage. C'est pourquoi, afin d'éclairer les habitants de notre commune quant au choix qu'ils auront à faire dans quelques semaines, notre association, « **Carrefour des Citoyens** » de l'Isle sur la Sorgue, association d'éducation populaire ayant comme objectifs, entre autres, d'informer et de former nos concitoyens sur toutes les questions les concernant, **souhaite vous interpeller pour connaître votre position, et vos propositions, pour rester sous la barre de réchauffement de +1,5°C, pour développer une ville qui respecte les droits et la dignité de tous, pour préserver la biodiversité, pour permettre le co-construction des politiques publiques**, sur un certain nombre de questions concernant l'organisation des services publics, la transition écologique, l'accès aux droits, la démocratie locale, la solidarité et le vivre-ensemble.

1°) Les services publics : quelle politique en matière

- d'achats publics ?
- de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments et autres équipements communaux (véhicules, éclairage public...) ?
- de recours aux énergies renouvelables ?

2°) L'écologie : quelle politique en matière

- de préservation du foncier agricole ?
- de soutien aux filières paysannes bio et locales ?
- de recours au bio et à l'approvisionnement local dans la restauration collective ?
- de végétalisation des espaces publics et de préservation des cours d'eau ?
- de protection de la ressource en eau ?
- d'incitation et d'accompagnement des particuliers, et en priorité des ménages en situation de précarité énergétique, dans des rénovations à haute efficacité énergétique et dans la conversion de systèmes de chauffage moins polluant ?
- de développement de grandes surfaces sur le territoire ?
- d'incitation et de promotion des mobilités actives (vélo, marche) dans l'espace public et leur sécurisation ?
- de limitation de l'accès et du stationnement des véhicules en centre-ville ?
- d'incitation aux tri des déchets et au recyclage ?

3°) L'accès aux droits : quelle politique en matière

- d'accessibilité des espaces et lieux publics aux personnes en situation de handicap ?
- d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en difficulté ?
- d'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous ?
- de lutte contre la fracture numérique ?

4°) La démocratie : quelle politique en matière

- de participation des citoyens à la construction de la politique communale ?

5°) La solidarité et le vivre-ensemble : quelle politique en matière

- de soutien au dynamisme et la vitalité des initiatives associatives et citoyennes du territoire pour favoriser leur collaboration et leurs actions sur le renforcement du lien social. (Moyens financiers, locaux...) ?
- d'accueil et d'inclusion sur le territoire des personnes en situation de précarité ou de fragilité en raison de leur situation sociale ou de leur origine étrangère ?
- de promotion et de soutien au développement d'habitats participatifs, favorisant, notamment, l'intergénérationnel, et d'écolieux accessibles à toutes et à tous ?
- de soutien et de dynamisation de la vie culturelle ; par exemple : création et mise à disposition des associations et des acteurs culturels d'espaces voués à la création et la diffusion d'œuvres dans les domaines du spectacle vivant, du théâtre, de la musique, du cinéma d'auteur, de documentaires... ?

Nous vous remercions très sincèrement de l'attention que vous porterez à ce courrier et, par avance, des réponses que vous aurez l'obligeance de nous faire parvenir. Nous vous précisons que ce courrier, comme les réponses, seront rendus publics.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales et citoyennes salutations.

Pour le Carrefour des citoyens,
Dominique GUILLAUME